



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

QUATRE VINGT SEIZE

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{soixante}, le 21 FEVRIER à 20 H.
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves. Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 11

ZONE INDUSTRIELLE

Date de convocation du Conseil municipal : 16.02.96

Bâtiment GR1

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux

ABSENTS : MM. néant

M^{lle} JAFFRE Marie-Noëlle a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier adressé par la société ONET de Marseille.

Celle-ci souhaiterait louer la partie du bâtiment GR1 qui était auparavant occupée par Mr LE GOFF Jacky, afin d'y installer un bureau.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fait remarquer qu'il serait souhaitable de vendre ce local plutôt que de le louer. Cependant si l'entreprise ONET ne souhaite pas l'acquérir le Maire est autorisé à le louer (en l'état) moyennant un loyer mensuel de 1500.00 francs.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les documents relatifs à cette affaire.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

CORRE Yves.

